



MàJ le 12 février 2026

# ÉLUS

## Renouvellement du Contrat de Gérance

Public visé : Elus des Fédérations Départementales

Prérequis : Cette formation est ouverte aux buralistes membres des Bureaux des Fédérations

Durée de la formation : 14 heures en 2 jours

Modalités d'organisation : Formation en présentiel dans les locaux de la Maison Des Buralistes

Tarif : 349,17 € HT / stagiaire, soit 419 € TTC

Nombre de stagiaires : Minimum 5 / Maximum 15

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- 🔥 **Utiliser les principes fondamentaux de la communication**
- 🔥 **Représenter la profession dans les diverses circonstances liées au rôle d' élu**
- 🔥 **Expliquer la réglementation liée au statut de préposé de l'administration**
- 🔥 **Appliquer la réglementation liée à la santé publique**
- 🔥 **Maîtriser les règles de gestion de son commerce**

Contenu de la formation :

1. Les principes fondamentaux de la communication
2. L'organisation de la Fédération Départementale et le rôle d' élu
3. La réglementation et le renouvellement du contrat de gérance
4. La prise de parole en public
5. La présentation des structures de la profession et visite de la Maison des Buralistes
6. Rencontre avec les permanents et des élus nationaux



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une alternance d'exposés, d'étude de cas pratiques, de mise en situation et d'échanges avec les intervenants

Une visite de ma Maison des Buralistes est organisée afin de rencontrer les permanents des différentes structures

Moyens techniques

Salle de formation équipée, auditorium, matériel vidéo et paperboard

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur expert de Formation Buralistes

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée

Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)

Enquête de satisfaction des stagiaires

Attestation de suivi de stage

\* \*  
\*

**Pour toute info complémentaire  
et organiser la formation ELUS- RCG**

**Contactez-nous :**



**FORMATION  
BURALISTES**



**Valérie Blin**

Assistante de Direction

01 53 21 81 15

[v.blin@formationburalistes.fr](mailto:v.blin@formationburalistes.fr)